



**édito**

Armentéroises et Armentérois,  
Chers Administrés,

Touché dans ma santé tout d'abord, puis dévasté par la perte simultanée de mon plus jeune frère à laquelle ma mère n'aura pas survécu plus de trois semaines, je me suis éloigné un peu des affaires communales pour me reconstruire. La doyenne du village s'est donc éteinte dans sa 96<sup>ème</sup> année. J'ai pu compter sur le soutien de mes conseillers et de l'exécutif qui ont assuré le suivi des dossiers en cours et je les en remercie.

De nombreux messages de réconfort me sont parvenus également de certains d'entre vous. D'autres profitent de ces moments difficiles pour moi pour contester certaines décisions collectives et s'étonner aussi de mon absence aux événements festifs organisés par les associations. Je suis profondément attristé par cet état d'esprit car je pense aussi avoir le droit de faire mon deuil sans avoir le cœur à festoyer, mais je ne peux refaire la nature humaine évidemment. La vie continue certes et je m'emploierai encore au service des Armentérois pour le bien commun et dans l'intérêt général.

Des reproches aussi sont faits à nos agents techniques pour l'entretien des espaces publics. La raison est avant tout d'ordre météorologique mais aussi de la responsabilité citoyenne qui impose aux riverains d'entretenir les trottoirs au-devant de leur propriété mais qui n'est que rarement respectée. Si chacun y met du sien plutôt que de faire porter sa charge à d'autres le village n'en sera que plus accueillant.

Les travaux de la rue des Vignettes sont terminés, les menuiseries délabrées de la Mairie ont été remplacées et les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente et d'accès à la mairie vont démarrer prochainement.

J'invite de nouveaux les Armentérois attachés à leur village à fréquenter le marché villageois semi-nocturne mis en place chaque 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois. Il en va du dynamisme au cœur du village, les commerçants ambulants ne sont pas des philanthropes, ils proposent des produits de qualité à des prix très raisonnables mais ils doivent aussi y trouver leur compte faute de quoi cet événement périliterait et disparaîtrait.

Pour terminer cet édito je vous souhaite d'excellentes vacances en vous conseillant la prudence sur les routes et dans vos activités en cas de canicule.

Le Maire,

**SOMMAIRE**

**Vie Municipale**



**Vie Associative**



**Infos Pratiques**



# La Mairie vous informe

## Votre Mairie

☎ 01 64 35 51 99 – fax 01 64 35 51 35

💻 [mairie.armentieresenbrie@orange.fr](mailto:mairie.armentieresenbrie@orange.fr)

### Horaires d'ouverture au public

Du Lundi au Vendredi (sauf mercredi)

De 9 h à 12 h et de 16 h 30 à 18 h 30

**Le Mercredi** De 9 h à 12 h

**Le Samedi** Sur rendez-vous avec le M. le Maire  
ou un adjoint

Site internet de la Mairie :

<http://www.armentieres-en-brie.fr>

## Démarches Administratives

### Demandes à la mairie du domicile pour :

- ◆ L'inscription sur les listes électorales, tous les ans, avant le 31 décembre.
- ◆ Le parcours de citoyenneté : recensement obligatoire à 16 ans pour tous les jeunes français, garçons et filles.
- ◆ Recevoir l'édition papier des comptes-rendus du Conseil Municipal pour ceux qui n'ont pas internet.

### Demandes à la mairie de Lizy/Ourcq ou de Meaux

- La carte nationale d'identité, validité de 15 ans.
- Le passeport électronique, validité de 10 ans.

## Numéros Utiles

SAMU	15
Police- Gendarmerie	17
Pompiers	18
Appel d'urgence Europe	112
Urgence Malentendants	114
Enfance maltraitée	119

Allo service public	3939
C.P.A.M.	3949
Maltraitance des personnes âgées	3977
Météo France	3250
Violences conjugales	3919

Taxi (Armentières)	06 74 71 21 09
Clinique Saint Faron	08 26 20 77 27
Hôpital de Meaux	01 64 35 38 38
Alcooliques Anonymes	01 43 25 75 00
Drogue Info Service	08 00 23 13 13
Sida Info Service	08 00 84 08 00

## Assistantes maternelles

- ◆ **AMORIM** Paula, 1 rue des Cépages  
☎01 60 23 14 26 - 06 14 10 36 58
- ◆ **BELLET** Sandrine, 8 rue du Pressoir  
☎09 52 77 19 90 - 06 99 76 25 06
- ◆ **BOUCHERAT** Céline, 16 f rue des Cerisiers  
☎06 64 41 76 42
- ◆ **CHOUKRI** Amina, 1 rue des Sarments  
☎01 60 44 51 98-06 33 92 31 54
- ◆ **ISDIKEN** Souhila, 25 rue d'Isles  
☎06 52 16 87 55
- ◆ **LESEUR** Capucine, 8 allée Gaston Dardenne  
☎01 60 01 85 88-07 77 70 68 07
- ◆ **MAILLOT** Nathalie, 46 rue du Chef de Ville  
☎06 59 04 69 39
- ◆ **POYER** Cindy, 8 rue des Vignettes  
☎06 68 88 44 39
- ◆ **TEIXEIRA CARVALHO** Tania, 7 rue de Meaux  
☎01 75 78 34 72-06 17 38 42 11

## État-Civil

### Naissances

SENEOR Yichai	le 16/01/2018
SILVA VIEIRA Nino	le 17/02/2018
LAMAND Dov-Ber	le 01/03/2018
SENEOR Sarah	le 05/04/2018
COHEN Elie	le 18/04/2018
AZRIEL Hadass	le 09/05/2018
HUARD Caylie	le 14/05/2018
MAMAN Hodaya	le 18/05/2018
ZECCHETTI Noé	le 18/05/2018
MARCIANO Adèle	le 24/05/2018
LAGARDE QUÉRU Wolfgang	le 15/06/2018

### Mariage

KNAFO Noam et BENITAH Malka-Tova	le 20/04/2018
-------------------------------------	---------------

### Décès

RODRIGUEZ Joseph	le 10./03/2018
OLIVIER Claude	le 23/04/2018
QUITTARD Albert	le 26/04/2018
HERPSONT Suzanne	le 18/05/2018
DEMONCHY André	le 25/06/2018

## Divagation des animaux

Les animaux errants, dangereux ou blessés qui divaguent sur la voie publique ou les animaux morts (poids n'excédant pas 40 kg) sont à signaler à la mairie qui a signé une convention avec la société SACPA, en charge du ramassage.



## Information concernant la diffusion de l'ELAN

Par souci d'économie et parce que l'imprimeur a fermé son entreprise, **les prochains Elan ne seront plus distribués dans les boîtes aux lettres, sauf à ceux qui en feront la demande au secrétariat.** Ils sont tous sur le site de la mairie comme toutes les informations importantes.

<http://www.armentieres-en-brie.fr>

Par ailleurs la publication deviendra semestrielle.

# La Mairie vous informe

## Location de la Salle des Fêtes

### ARMENTIÉROIS

SAISON	Jeudi	Jeudi & Vendredi	Samedi & Dimanche	Week-end de 4 jours
Hiver	150 €	300 €	500 €	750 €
Été	125 €	250 €	400 €	600 €

### EXTÉRIEURS

SAISON	Jeudi	Jeudi & Vendredi	Samedi & Dimanche	Week-end de 4 jours
Hiver	250 €	500 €	1000 €	1500 €
Été	225 €	450 €	800 €	1200 €

### PROFESSIONNELS

Toutes saisons	1 jour en semaine	2 jours en semaine	Samedi 9h. Dimanche 17h.	Week-end de 3 jours
	400 €	800 €	1500 €	2000 €

## Location de tables et de chaises

Exclusivement réservée aux Armentiérois (hors location de la salle).

- ◆ 3 € la table,
- ◆ 1 € la chaise
- ◆ 4 € le banc de 4 places, pour une location de 2 jours.

## Location de la Maison des Associations

Uniquement réservée aux Armentiérois les week-end, la capacité maximale est de 30 personnes.

Tarif ÉTÉ du 16 mars au 14 octobre = 100 €

Tarif HIVER du 15 octobre au 15 mars = 120 €

Informations et réservations au secrétariat de Mairie.

La priorité des locations est bien sûr donnée aux Armentiérois et Associations.

Les salles devront être rendues RANGÉES et NETTOYÉES.

## Mise à disposition du camion de la commune

Le remplissage de la benne est laissé aux soins du bénéficiaire et l'évacuation des déchets ainsi recueillis assurée par les employés communaux.

**Ce service ne concerne exclusivement que les déchets verts.**

Tarifs : 50 € par rotation en semaine.

La mise à disposition pour le week-end (du vendredi soir au lundi matin) sera facturée 100 € pour une seule rotation vers la déchèterie.

## Prêts à l'accession ou à l'amélioration de l'habitat en Seine-et-Marne

La Caisse Départementale d'Aide au Logement—CADAL propose des prêts pour aider au financement des opérations immobilières suivantes :

- Accession à la propriété (neuf ou ancien).
- Construction.
- Agrandissement.
- Rénovation, amélioration, adaptation, réhabilitation.
- Travaux de copropriété.
- Rachat de soultte.

Pour en savoir plus : <http://cadal77.wix.com/cadal77>

 : [cadal77wanadoo.fr](http://cadal77wanadoo.fr)

 01.60.65.94.88

## Droits de voirie pour l'occupation du domaine public communal

Le recouvrement de ces droits de voirie s'effectue après rédaction d'un procès-verbal de constat qui peut être réalisé par un agent titulaire, par le maire ou l'un de ses adjoints. Un tableau récapitulatif des droits de voirie est affiché en mairie.

- stationnement abusif sur place de parking (> à 7 jours),
- occupation de l'espace public lors de la mise en place d'échafaudages ou de la réalisation de travaux,
- occupation du sol du domaine public pour un dépôt de sable et/ou matériaux de construction,
- occupation de l'espace public lors d'un déménagement (blocage d'une rue),
- occupation de l'espace public lors d'évènement exceptionnel (cirque, fête foraine).

## Accueil des Nouveaux Arrivants

Vous venez d'emménager à Armentières-en-Brie, Monsieur le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent la bienvenue.

N'hésitez pas à vous présenter en mairie et ainsi récupérer tous les renseignements utiles et les documentations qui concerneront votre quotidien :

INFORMATIONS COMPLÈTES SUR LE SITE

<http://www.armentieres-en-brie.fr>

**En raison des travaux de réfection de la toiture de la Salle Polyvalente, elle ne sera donc pas utilisable le dernier trimestre 2018.**





# La Mairie vous informe

## Chasse aux Oeufs 2018

Le lapin de Pâques a eu, cette année, bien du courage pour distribuer ses œufs dans le parc de la Maison des Associations car le temps n'avait rien de printanier mais il fut récompensé par les sourires des enfants venus avec leurs sacs et leurs paniers faire provision de chocolats.



## Opération citoyenne : « Nettoyons la Nature »

En partenariat avec l'enseigne LECLERC la municipalité reconduit pour la huitième fois son opération éco-citoyenne : **NETTOYONS la NATURE le 29 septembre**. Chaque participant, que nous espérons nombreux, recevra un kit de nettoyage composé d'une paire de gants, d'un sac poubelle d'une chasuble et d'un guide sur les déchets.



## Commémoration du 8 mai 1945

Le grand nombre de ponts offert par le mois de mai et la générosité du soleil clairsemèrent les rangs des personnes venues rendre hommage aux soldats morts pour la patrie.



## Banquet des anciens le 26 janvier 2019

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal invitent les Armentériois de plus de 65 ans à la salle des fêtes pour leur rendez-vous annuel : un repas et un spectacle festifs.

Les bénéficiaires peuvent inviter des amis ou de la famille, dans la limite des places disponibles et aux conditions financières indiquées par la mairie.



## Vote des taxes

Le vote des 3 taxes au niveau de la Commune s'apprécie annuellement en fonction des besoins du budget et des investissements prévus. Cette année, le Conseil municipal a décidé d'augmenter de 1% les taux de 2018

TAXES	TAUX 2017	TAUX 2018
Habitation (TH)	11,52 %	11,64 %
Foncier bâti (TFB)	17,08 %	17,25 %
Foncier non bâti (TFNB)	60,42 %	61,02 %

**Rappel** : le montant des taxes que nous réglons chaque année est réparti entre les différentes collectivités : Commune, Intercommunalité, Département, Région.

## Périscolaire

Sur les préconisations de la CAF, le Conseil municipal en sa séance du 21 juin 2018 a **modifié la tarification** de son service périscolaire. Dorénavant, cette tarification sera fonction de votre quotient familial sous réserve que vous nous communiquiez un justificatif (avis d'imposition).

Quotient familial	QF < 10.000 €	10.000€ < QF < 15.000€	15.000€ < QF	Hors Armentières
½ Journée garderie	2 €	2,15 €	2,30 €	2,75 €
Journée garderie	4 €	4,30 €	4,60 €	5,60 €
Cantine	4,15 € *			6,60 € *

\* Sous réserve du maintien de la TVA à 5,50 %

Pour calculer votre quotient familial, vous pouvez vous rendre sur ce site :

<http://impotsurlerevenu.org/simulateurs/120-simulateur-quotient-familial.php>

Vous pourrez procéder au paiement sécurisé en ligne grâce au site de télépaiement « TIPI » mis à votre disposition par le Ministère de l'Action et des Comptes publics.

Un guide pour l'inscription de vos enfants au périscolaire est accessible sur le site de la Mairie :

<https://armentieres-en-brie.fr/category/s1-section-vie-pratique/c12-categorie-enseignement/>

## Remise des dictionnaires aux élèves quittant l'élémentaire.

Facile à manipuler et à consulter en tous lieux sans qu'aucun appareil ne soit nécessaire, cet outil linguistique accompagnera les nouveaux collégiens dans le secondaire. La municipalité leur souhaite à tous une scolarité heureuse qui leur permettra d'exercer un métier où ils s'épanouiront.



# Appel à votre Civisme

## ➤ Règles de stationnement

Les rues nouvellement refaites possèdent toutes un trottoir étudié pour le déplacement des PMR (personnes à mobilité réduite). Ces trottoirs sont revêtus de béton désactivé, revêtement qui permet un déplacement aisé notamment des poussettes.

**Le stationnement des véhicules sur ces trottoirs est strictement interdit** car il oblige les piétons à cheminer sur la chaussée.

Les places de stationnement sont nombreuses sur le village et les parkings ne sont jamais très loin ; (en ville vous seriez content de n'avoir à parcourir que 500 m.).

Peut-être avez-vous déjà eu un petit papillon sur votre pare-brise vous demandant de vous garer correctement ; la gendarmerie a été sollicitée et très prochainement dressera des PV aux réfractaires.

## ➤ Circulation dans le village

Beaucoup de personnes ne semblent pas bien connaître le code de la route ; **lorsqu'un obstacle (chicane) est sur la chaussée et que vous devez emprunter la voie inverse de circulation (la voie de gauche) vous devez laisser la priorité aux véhicules venant en face.**

**Exemple : cette voiture face à la chicane doit laisser la priorité à tout véhicule venant en sens inverse.**



**RAPPEL :** Une zone de rencontre

a été mise en place autour de l'Église et au début de la rue des Vignettes.

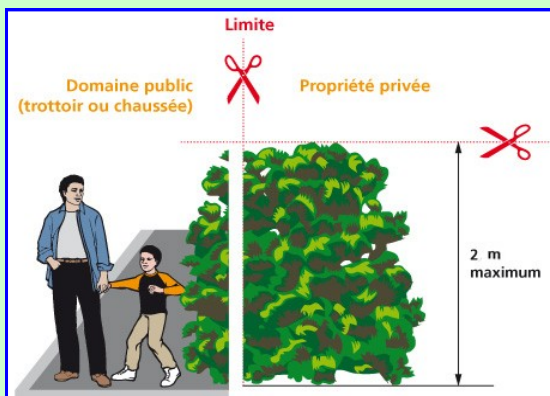
Cet ensemble de voies est un lieu où les piétons ont la **priorité absolue** et sont autorisés à circuler sur la chaussée, même si des trottoirs sont présents. **La vitesse de circulation des autres usagers est limitée à 20 km/h.**

## ➤ Obligations d'entretien et d'égavage

**Tout propriétaire ou locataire est responsable de l'entretien des trottoirs devant son domicile :** ramassage des feuilles, désherbage, nettoyage de la neige et du verglas l'hiver.

Si une personne tombe ou se blesse devant chez vous, celle-ci peut engager des poursuites à votre encontre.

**De même vous devez élaguer toute branche et arbuste qui déborde sur la voie publique.** Dans le cas, où cette règle ne serait pas respectée, la Mairie se verrait contrainte de faire les travaux au nom du propriétaire et bien sûr **aux frais de celui-ci.**



## ➤ Propreté du village

Les places et les trottoirs sont maculés de déjections canines. **Nous rappelons aux propriétaires des chiens qu'il est de leur devoir de ramasser les excréments de leurs animaux.**

Les trottoirs engazonnés face à l'école ne sont pas des canisettes.

Des sacs ramasse-crottes sont disponibles dans le commerce.

*Comme dit Laurent RUQUIER : « Ramasser les crottes de son chien ce n'est pas écolo, c'est civique. »*

Papiers, canettes, mégots ne sont pas des éléments décoratifs, **ne faites pas dans la rue ce que vous ne feriez pas chez vous !...**



## Message de notre postière

« Afin de faciliter la distribution du courrier veuillez ne pas placer votre poubelle devant votre boîte aux lettres.»



N'oubliez pas non plus toutes les activités culturelles proposées par la C.C.P.O.

<http://www.paysdelourcq.fr/accueil>

et

l'Office du Tourisme

<http://www.tourisme-paysdelourcq.fr/>



# VIE ASSOCIATIVE

## C.P.A. Courir pour Armentières-en-Brie

4 rue du Pressoir

Président : **Eric LEBLACHER**

☎ : 06 15 15 47 28



### L'Armentiéroise 2018 s'est déroulée

du 11 au 13 mai. Près de **950 inscrits** ont pris part aux **3 jours d'épreuves**, encadrés par **150 bénévoles**, tous remerciés mercredi 27 juin à l'occasion d'une soirée crêpes.



Courses enfants, cross scolaire, course cycliste, kilomètre vertical, 7 km, 16 km ou encore 25 km : à chacun des niveaux sportif sa compétition !



Par delà le succès de l'épreuve qui fait désormais d'Armentières-en-Brie **une des capitales de la course nature en Seine et Marne**, CPA remercie sincèrement les bénévoles qui ont œuvré sur l'événement ainsi que **François Bailleux et Florent Aigret** pour le droit de passage sur leurs propriétés.

**En raison des travaux de réfection de la salle des fêtes, l'Armentiéroise by night ne pourra pas se dérouler cette année, rendez-vous en 2019.**

La prochaine édition prévue en mai 2019 réservera des surprises avec en projet l'organisation d'une randonnée pédestre, d'une course cycliste seniors ou encore d'une randonnée VTT tout cela en complément de l'existant ! D'ici là, CPA apportera son concours à beaucoup d'organisations locales sur les communes environnantes : Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, Penchard, Crouy sur Ourcq, Villenoy, Meaux, Barcy, Montceaux-lès-Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, etc... en travaillant aussi à son prochain loto.



## A.H.A. Amateurs d'Histoire et d'Art

Mairie 9 rue du Chef de Ville

Présidente : **Geneviève Borawski-Ponel**

☎ : 01 64 35 41 71



### Conférence de Michel KALENSKY : Inde Mystique – Inde Sacrée

**Le 11 mars 2018**, de retour d'un de ses nombreux voyages en Asie, Michel nous transporta au pays des Sâdhus.

Sa faculté de s'immerger dans ce monde où le mystique est la règle lui permet d'obtenir des images de toute beauté et d'une grande véracité. La projection de ces photos dépaysa le public venu nombreux.



### 13 et 14 octobre 2018

Exposition annuelle qui commémorera le centenaire de la fin de la première guerre mondiale.

La salle polyvalente sera en travaux aussi l'exposition aura lieu, en principe, à la **Pyramide à Mary**.

**Jean-Yves Le Naour**, docteur en histoire, spécialiste de la première guerre mondiale nous fera l'honneur de venir partager sa connaissance de la grande guerre.



### 16 juin Fête de la Musique

La Soirée a été organisée par le **collectif des associations d'Armentières-en-Brie** ( AAB , AHA, ALF et CPA).

Deux groupes de musiciens et chanteuses, très talentueux, se sont succédés sur l'estrade : les CARPAT et un groupe d'Emaa avec Paul Wecker ; Ils ont été rejoint par Eric Leblacher et Castel Jean puis un quatuor d'enfants.

Une centaine de personnes ont partagé le menu barbecue. Excellente soirée et très bonne musique , merci à tous les musiciens, chanteurs et bénévoles des associations.



# VIE ASSOCIATIVE

## A.L.F. Association des Loisirs en Famille

28 rue d'Isles

Présidente : **Mme Nicole Rossi**

☎ : 06 95 27 22 66



### Activités proposées durant toute l'année

Marche, Pétanque, Ping-pong, Randonnée, Yoga...

### Activités passées

#### 18 mars Carnaval « La coupe du monde de Foot »

Le char était joliment décoré et les enfants des écoles nous ont fait de jolis drapeaux. Le défilé s'est déroulé sous la neige et s'est clôturé par un goûter avec les gâteaux offerts par des bénévoles. Merci à tous ainsi qu'à M. BAILLEUX pour le prêt de la plateforme et la conduite du tracteur. **C'est le dernier carnaval organisé par ALF.**



#### 24 mars Marché Campagnard avec 17 exposants.

#### 08 avril Brocante

Début pluvieux puis le soleil est vite arrivé. Il y a eu moins de visiteurs ce qui a permis une circulation assez fluide. Merci à Pierre Marteau pour le prêt de son champ.

Grâce à tous les bénévoles cette brocante fut un grand succès !!! Nous avons reçu plusieurs fois les félicitations quant à notre organisation et notre convivialité cela fait plaisir.



#### 26 mars Mer de Sable

58 personnes ont pu profiter de tarifs très avantageux, petits et grands étaient ravis de cette journée animée.



#### 9 Juin Journée au château de Guédelon.

Ce château fort est en construction dans l'Yonne depuis 21 ans selon les techniques et matériaux du moyen âge. Sortie en autocar avec visite guidée du site pour 50 personnes.

### Prochaines activités

**5 août** Vélorail à la Ferté Gaucher

**1er septembre** Cinéma en plein air avec la CCPO jeux pour les enfants, buvette et film « Mune le gardien de la lune ».

**29 septembre** Château Thierry : visite du trésor de l'Hôtel - Dieu puis restaurant et spectacle de fauconnerie.

**3 novembre** Pierrefonds, le wagon de l'armistice à Rethondes et restaurant.

## A.A.B Les Amis d'Armentières-en-Brie

3 rue de Meaux

Nouvelle Présidente : **Mme Annis BULTEL**

☎ : 01 64 35 50 40

Trésorière :

**Michèle GREINSCHGL**

Secrétaire :

**Josiane TANNE**

**Viviane devient présidente d'honneur.**



**Tous les lundis : jeux de société** à la Maison des Associations et **tous les mois : un restaurant.**

Le club est ouvert tout le mois de juillet.

### Prochaines sorties :

**9 septembre.**

Cabourg

**24 sept. - 1er oct.**

Rhodes

**25 novembre**

Cabaret Le P'tit Baltar.

## ALEA Association Les Enfants d'Augustin

5 rue du Pressoir

Présidente : **Céline CALLEGARI**

✉ : [alea092017@gmail.com](mailto:alea092017@gmail.com)



**Un lundi par mois** vente de viennoiseries à la sortie des écoles .

### 17 mars Premier Laser Game

La salle des fêtes s'est alors transformée en terrain de jeu pour le plus grand bonheur des enfants et pas seulement. Les parents se sont vite pris au jeu s'armant eux aussi de laser. Un moment de partage en famille et entre amis.



### 1er mai Vente de Muguet

à la Maison des Associations.

Merci aux Armentériens d'être venus acheter notre muguet, nous avons été surpris par le succès de cette initiative .

### 9 juin Fête de l'été


Le beau temps, la bonne humeur et la joie de vivre étaient au rendez-vous. La fête s'est terminée par un beau lâcher de ballons.

Encore merci aux bénévoles qui nous ont apporté leur aide. Sans eux, nous n'aurions pas pu voir tous ces sourires sur les visages des petits Armentériens.





# Infos pratiques d'ici et d'ailleurs



## Marché Villageois


**semi-nocturne de 16 heures à 20 heures**  
Parc de la maison des Associations  
Entrée piétonne rue des Vignettes et rue de Tancrou  
Parkings : rues de Tancrou, des Vignettes, de l'Eglise

**Calendrier 2018**


Les **MARDIS** :

- 6 FÉVRIER
- 6 MARS
- 3 AVRIL
- 1<sup>er</sup> MAI
- 5 JUIN
- 3 JUILLET
- 7 AOÛT
- 4 SEPTEMBRE
- 2 OCTOBRE
- 6 NOVEMBRE
- 4 DÉCEMBRE
- 8 JANVIER 2019

*Genial!*



Le marché est futé !...



**MARDI 6 FEVR.**

**Marché Villageois**

**semi-nocturne de 16 heures à 20 heures**  
Parc de la maison des Associations  
Entrée piétonne rue des Vignettes et rue de Tancrou  
Parking de la salle polyvalente rue des Vignettes

Substant saison :

- Apiculteur
- Boulangier-Pâtisier
- Fruits & Légumes
- Fromager
- Poisonnier
- Rôtisseur
- Traiteur plats exotiques à emporter
- Viticulteur Champagne

*Genial!*

Recherchers pour 2018\* :

- Boucher, Charcutier, Volailleur
- \*Places limitées

*Pour vous approvisionner en produits frais  
faites confiance aux Artisans-Producteurs Locaux*

PROCHAINS MARCHÉS voir site de la Mairie

QUE DU BONHEUR !



HÔTEL POUR ANIMAUX

## La Ferme Saint Jean

**12 bis rue de Meaux - 77440 Armentières en Brie**

Ouvert toute l'année du Lundi au Samedi  
de 10h à 12h et de 14h à 17h

Réservation et visite sur rendez-vous



Un seul numéro 01 64 35 56 91

[www.ferme-saint-jean.com](http://www.ferme-saint-jean.com)

La solution pour votre compagnon  
durant les vacances

## Collecte des déchets ménagers

Les déchets recyclables ne sont à mettre que dans les bacs bleus ou jaunes et ne concernent uniquement que :

Les journaux, magazines, catalogues, enveloppes, les emballages en carton non souillés, les briques alimentaires en aluminium, en carton, en plastique, les boîtes métalliques, les bouteilles ou bidons en plastique, les flacons en plastique, les aérosols.

Ne sont pas recyclables :

Tout autre plastique, les cellophanes, les pots de yaourt, les pots de crème fraîche, les barquettes en plastique, les gobelets, les boîtes d'oeuf.

Le polystyrène, le verre cassé, le miroir, la vaisselle, les nappes et serviettes en papier, le papier cadeaux, le papier essuie tout.

Collecte les semaines impaires le lundi matin :

2, 16 et 30 juillet / 13 et 27 août / 10 et 24 septembre  
8 et 22 oct./ 5 et 19 nov./ 3, 17 et 31 déc.

Les ordures résiduelles en bac marron

Les déchets verts ne doivent ni être déposés dans ces bacs ni être brûlés mais emmenés en déchèterie ou mis en compost.

Ramassage tous les vendredis matin


## Règles de bon voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

7 h à 20 h  
les jours de semaine

9 h à 12 h et 15 h à 19 h  
le samedi

10 h à 12 h  
le dimanche et les jours fériés



## Déchèterie d'Ocquerre


Horaires d'été ( l'hiver fermeture à 17h)

Lundi et mercredi	10 h - 12 h / 14 h - 18 h
Mardi	fermé
Jedi et vendredi	14 h - 18 h
Samedi	09 h - 12 h / 14 h - 18 h
Dimanche et jours fériés	09 h - 12 h

Toutes les déchèteries du SMITOM sont accessibles aux détenteurs de la carte du SMITOM.

## Opérations Tranquillité - Vacances

Elles sont organisées toute l'année et pour un minimum de 7 jours d'inoccupation. Signalez votre absence à la **brigade de gendarmerie de Lizy-sur-Ourcq** au moins **48 h** avant votre départ, muni d'un justificatif de domicile. Des patrouilles régulières seront organisées pour surveiller votre domicile.



Dépôt légal à parution : 1<sup>er</sup> semestre 2018  
**Imprimés par nos soins**  
 Directeur de la publication : Denis WALLE  
 Comité de rédaction : Vincent CARRÉ, Nicole ROSSI  
 Un comité de lecture vérifie que les textes et les photos Insérés dans ce bulletin sont conformes aux bonnes mœurs et à la courtoisie, ne sont ni contraires à l'ordre public, ni politiques, ni confessionnels, mais informe les lecteurs que le contenu des articles paraît sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.  
**Credits photos** : ALEA, M. BICHBICH, V. CARRÉ, E. LEBLACHER, N. ROSSI.